

CÉAS de la Mayenne

Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne

6 rue de la Providence 53000 Laval Tél. 02 43 66 94 34 Fax : 02 43 02 98 70 Mél. ceas53@wanadoo.fr Site Internet: www.ceas53.org

Vie associative

Un Français sur trois est membre d'une association

Insee Première, dans son n° 1 327 de décembre 2010, précise qu'en 2008, en France, près de 16 millions de personnes, âgées de 16 ans ou plus, adhèrent à au moins une association. Cela représente ainsi approximativement un tiers de la population. L'enquête de l'Insee permet d'établir le profil des membres et le type d'associations dans lesquelles ils s'engagent.

Les associations sportives, culturelles et de loisirs prédominent : on y dénombre plus de la moitié des adhésions. Le taux est supérieur chez les hommes (36 %, contre 30 % chez les femmes). Cette différence peut s'expliquer par la forte présence d'hommes dans les associations prédominantes, comme le sport. Cependant, les femmes adhèrent en nombre dans les associations à but social (3e âge, défense des droits et intérêts communs, comme les associations de parents d'élèves).

Un taux d'adhésion en corrélation avec l'âge

Le nombre de membres augmente en fonction de leur âge : le taux d'adhésion est de 26 % chez les 16-24 ans et il passe à 37 % chez les 60-74 ans (mais il diminue après 75 ans). En outre, un jeune adhérent sur cinq, avant 40 ans, appartient à plusieurs associations, contre un sur trois après 40 ans. Cependant, certaines associations attirent plus les jeunes, comme les associations sportives (17 % des 16-24 ans).

L'Insee souligne que les communes rurales présentent une vie associative dense, principalement compte tenu des clubs du 3e âge fortement représentés et de la volonté, par le biais des associations, de répondre à des besoins locaux...

L'influence du parcours sur l'adhésion

Le fait d'avoir un emploi ou d'être retraité incite à s'engager car les taux d'adhésion sont respectivement de 35 % et 34 %, contre 17 % chez les chômeurs. L'Insee met en évidence le grand nombre des cadres parmi les membres d'une association. Ils sont proportionnellement les plus nombreux quel que soit le type d'association (sauf les loisirs).

L'engagement progresse avec le niveau de diplôme. Ainsi, 45 % des diplômés du supérieur adhèrent à une association contre 18 % des non diplômés. Une exception subsiste au niveau des clubs du 3e âge compte tenu du fait qu'autrefois la proportion de bacheliers était plus faible. Enfin, l'adhésion augmente avec le niveau de vie (sauf également pour les clubs du 3e âge où la tendance s'inverse) : 21 % des personnes les moins aisées s'engagent, contre 45 % des plus aisées.

Parmi l'ensemble des adhérents, près de 8 millions sont bénévoles en 2008 (c'est-à-dire qu'ils rendent des services sans être rémunérés). Là aussi, on compte plus d'hommes (58 % des adhérents) que de femmes (52 %). L'implication bénévole la plus forte reste entre 40 et 59 ans avec 67 % d'hommes et 57 % de femmes adhérents(es)-bénévoles.



Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Politique

Dix-huit conseillers territoriaux en Mayenne

Innovation instituée par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 (n° 2010-1563), la création du conseiller territorial sera effective à compter de 2014. Ce nouvel élu, désigné pour six ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, sera appelé à siéger tant au Conseil général qu'au Conseil régional.

Le Conseil constitutionnel a censuré le tableau annexé à la loi, fixant la répartition par région et par département du nombre de conseillers territoriaux, jugeant que le rapport entre le nombre de conseillers territoriaux d'un département et la population de celui-ci s'écartait de la moyenne régionale dans une mesure « manifestement disproportionnée » dans six départements, dont celui de la Mayenne.

Du coup, un nouveau projet de loi, fixant le nombre de conseillers territoriaux dans chaque département et dans chaque région, effectue actuellement son circuit parlementaire.

Dans les Pays de la Loire, si le projet de loi est définitivement adopté, il y aura 174 conseillers territoriaux, dont 18 (au lieu de 19 dans la loi censurée) en Mayenne, 31 en Sarthe, 33 en Vendée, 39 en Maine-et-Loire et 53 en Loire-Atlantique.

Actuellement, la Mayenne compte 32 conseillers généraux et 7 conseillers régionaux (Elisabeth Doineau siégeant actuellement au Conseil général et au Conseil régional).

À vos agendas

Le 15 mai, à Changé : un marché de printemps

Tout pour jardiner au naturel, dans le respect de l'environnement... Ce genre d'initiatives foisonne en ces temps de crise climatique, énergétique, sociale...

La commune de Changé accueille un marché de printemps le dimanche 15 mai, de 10 h à 18 h, au parc des Ondines. Il s'agit de la deuxième édition.

Au programme de la journée :

- · Vente de plantes annuelles et vivaces.
- · Vente de plants pour le potager.
- Conseils de professionnels et échanges pour un jardinage efficace.
- · Animation sur le compostage, le paillage.
- · Présentation des producteurs locaux en circuits courts.



« L'unification techno-économique du globe se poursuit, sous l'égide d'un capitalisme financier effréné, mais elle continue à susciter en réaction des « refermetures » ethniques, nationales, religieuses, qui entraînent dislocations et conflits. Libertés et tolérance régressent, fanatismes et manichéisme progressent. La pauvreté se convertit non seulement en aisance de classe moyenne pour une partie des populations du globe, mais surtout en immenses misères reléguées en énormes bidonvilles (...). Mais le probable n'est pas certain et souvent c'est l'inattendu qui advient. Nous pouvons appliquer à l'année 2011 le proverbe turc : « Les nuits sont enceintes et nul ne connaît le jour qui naîtra ».

Edgar Morin (sociologue et philosophe), « Déclin de l'Occident, montée des extrêmes et prolifération du nucléaire, l'année 2010 a été le théâtre du repli sur soi. En 2011, il est temps de retrouver son inventivité politique », *Le Monde* des 9 et 10 janvier 2011.